

**Sujet :** [INTERNET] Fwd: Enquete utilité publique voie mobilité active orgeix

**De :** Fany Villeneuve <equitationbienveillante@gmail.com>

**Date :** 28/11/2019 10:30

**Pour :** pref-utilite-publique@ariege.gouv.fr

**A l'attention de Mr Jules Herin**

Bonjour

Etant exploitante du centre équestre situé sur la commune d'Orgeix, je me permets de vous adresser en PJ un courrier au sujet du projet de voie à mobilité active.

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement

Fany VILLENEUVE

***Grandir ensemble, humains et chevaux, à travers l'équitation bienveillante***

L'éCrin des Cimes

06.08.52.32.29

<https://www.equitationbienveillante.com/>



— Pièces jointes : —

lettre voie verte.pdf

48,1 Ko

Mme Villeneuve Fany  
L'écrin des cimes  
09110 Orgeix

Mr Jules Herin  
Commissaire enquêteur

A Orgeix, le 27 novembre 2019

**Objet : voie à mobilité active, vallée d'Orlu**

Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de voie à mobilité active, je me permets de vous faire part de mon désarroi concernant le tracé du projet et son impact sur les exploitations agricoles de la vallée.

Je suis l'exploitante du centre équestre « l'écrin des Cimes à Orgeix. Notre exploitation, à l'équilibre financier fragile, repose sur un fonctionnement extensif, une partie de l'alimentation de nos chevaux étant assurée par le pâturage.

D'autre part, les primes agricoles, assez favorables en montagne, nous sont indispensables pour le maintien de nos activités et nous permettent de ne pas nous laisser écraser par les contraintes climatiques qui sont immenses chez nous.

Parmi les terres louées à l'AFP d'Orgeix, nous exploitons la zone « *germia* » dans son intégralité (à l'exception du chemin actuel, le long de la rivière) ainsi que l'ensemble des pâturages situés de part et d'autre du chemin actuel en limite communal Orgeix/Orlu.

Ces terrains représentent pour nous un enjeu capital, car ils sont au cœur d'un système de pâturage tournant nous permettant d'alimenter nos chevaux de mai à octobre sans affourager.

Le projet tel qu'il est décrit actuellement amputerait notre exploitation de ses terres les plus riches, que nous avons pris soin d'entretenir et même d'enrichir depuis quelques années, conscients déjà qu'elles étaient essentielles à la survie économique de notre exploitation.

Si la surface en elle même n'est déjà pas négligeable (il est difficile de calculer précisément le nombre d'hectares dont nous serions privés, les informations sur la largeur réelle étant floues, de même que l'impact des travaux sur la pousse de l'herbe sur les parcelles directement attenantes), il est d'ores et déjà certain que les questions suivantes se posent :

- **Diminution conséquente de la quantité d'herbe disponible** à deux titres : réduction de la surface à pâturer (puisque la piste passerait sur nos prés actuels) ET impossibilité de continuer le pâturage tournant actuellement mis en place, seule solution pour préserver la repousse sur les autres parcelles.

*\* Note sur le système de pâturage tournant actuel : le troupeau passe 5 jours sur chacune des 5 parcelles, afin de garantir un temps de repos de 20 jours à chacune (durée de cycle de l'herbe). Au vu de la topographie des lieux, et notamment des conditions d'accès à l'eau, le retrait du bas de Germia ampute de deux parcelles, rendant caduque le fonctionnement global et nécessitant donc de retarder l'ouverture des parcelles en herbe dans l'espoir de préserver un couvert végétal une partie de l'été...sans grande illusion sur le résultat, puisque l'herbe serait piétinée en permanence, la réduction de la surface ne permettant plus de mettre des parcelles au repos suffisamment longtemps*

- **Impact économique lié à la distribution de fourrage** qui sera inévitablement augmentée : selon nos évaluations, au moins 2 mois d'herbe en moins, soit environ 600 euros de foin en plus sur la période mai / septembre

- Beaucoup plus grave, **l'impact sur les primes agricoles** : la voie verte, si elle traverse les terrains actuellement primés dans le cadre de la PAC, va réduire d'autant nos primes agricoles, alors que nos frais d'alimentation des chevaux vont augmenter.

En matière de primes agricoles, une autre conséquence indirecte se pose : les primes sont soumises à un ratio nombre d'animaux/surface exploitée. Actuellement au maximum de chargement, la diminution de l'espace agricole utilisé pourrait nous obliger à **réduire l'effectif d'1 à 2 chevaux**.

Les chevaux qui vivent dans cette espace sont nos chevaux d'école et nos pensionnaires. Les chevaux école ont été longuement dressés pour les préparer à travailler sur le centre équestre, il n'est donc pas envisageable de se séparer de l'un deux.

La seule solution serait donc de se séparer d'un ou deux pensionnaires (actuellement au nombre de 4). Chaque pension génère un revenu de 200 euros / mois (pension + cours hebdomadaires associés), ce qui représenterait une nouvelle perte de plus de 2000 euros sur l'année, seul moyen de ne pas subir de plus graves conséquences au niveau des primes agricoles si le taux de chargement est dépassé.

- **Réfection des clôtures** : Des subventions consenties par l'AFP l'an dernier ont permis la remise à neuf de l'ensemble des clôtures de nos parcs. (3000 euros engagés environ). Le tracé actuel obligera à refaire une grande partie des dites clôtures, sans compter les modifications à apporter à d'autres zones de notre prairie puisque toute la circulation des chevaux sera à revoir.

Nous nous posons une question.....**qui va payer ?** La collectivité, qui a déjà indirectement financé leur réfection il y a à peine un an ? Ou nous, alors que la clôture actuelle est neuve et en bon état ?

- **L'Accès à l'eau et conséquences indirectes** : actuellement les troupeaux (chevaux mais aussi vaches sur Orlu) s'abreuvent à la rivière, et l'ensemble de nos prairies et parcours sont organisés autour de cet impératif. Nous sommes inquiets car nous craignons que la traversée de la piste par des animaux en liberté nous soit rapidement interdite pour des raisons de sécurité (compréhensibles) et de nuisances diverses. Dans ce cas, privés d'accès à la rivière située en contre bas de la voie verte, ce sont des prairies entières qui risquent de devenir difficiles voire impossibles à exploiter.

Il me semble important que le tourisme soit développé chez nous, il fait partie intégrante de mon métier et est au cœur de l'économie de nos montagnes. Toutefois un tel projet, en impactant grandement le fonctionnement des exploitations agricoles de la vallée, remet en cause l'équilibre financier de ceux qui, justement, contribuent à faire venir les touristes en entretenant les espaces. Pour notre seule exploitation, l'impact financier du tracé actuel est difficile à estimer précisément, mais pourrait se situer entre 3000 et 5000 euros, incertitude qui me conduit déjà à **bloquer le projet d'embaucher** un salarié à temps partiel, comme cela était planifié à partir de janvier 2020, et à suspendre les projets d'investissements en attendant d'en savoir plus (surface réellement impactée et estimation des pertes de primes)

Ne pouvant être sur place lors de la consultation du 5 décembre, j'y serai représentée par mon mari qui connaît bien l'ensemble de ces problématiques et pourra le cas échéant en parler de vive voix avec vous. L'éleveur voisin, Mr Vexane, lui aussi très inquiet de la situation, devrait également être présent. Je reste disponible pour un contact téléphonique ou mail afin d'éclaircir certains points si nécessaire, et vous engage vivement à attirer l'attention des services concernés sur la mise en danger de nos exploitations agricoles par le tracé prévu, qui ne suit pas toujours comme annoncé initialement celui du sentier actuel.

Vous remerciant de votre attention,

Fany Villeneuve